



Procès verbal de l'Assemblée Générale du Samedi 09 octobre 2010 - foyer du Gymnase

Etaient présents :

Christophe GLORIAN	Florence LAPEYRE
Elisabeth SABLONEY	Jean-François LAPEYRE
Patrick NICOLETTI	François KOROSEC
André PASSAT	Paulette LOPEZ
Sylvie PEREZ	Johnny SLOSSE
Michel ILLAC	Francine SERPILLON
Marcel TURCHIULI	Julie MARTIN
José GALLARDO	Roger BARRACHIN
Alain NAVARRO	Jacques SABATY
Mohammed BEHAIRI	

Le Président ouvre la séance en proposant de suivre les points à l'ordre du jour :

- Rapport d'activité 2009-2010
- Consultation sur la révision simplifiée du PLU
- Questions diverses (bilan incivilités 2010...)

Rapport d'activités Septembre 2009- septembre 2010

- Renouvellement du Bureau (oct 09)
- Refonte du site internet avec mise à jour régulière sur l'activité du CIQ (déc 09)
- Téléthon Dons CIQ + mucoviscidose (déc 09)
- Définition d'un nouveau logo et réalisation de magnets diffusés à l'ensemble des résidents de Chantegrive adresse su site sur le frigo (janv 2010)
- Diffusion d'un questionnaire sur l'attente des riverains sur les souhaits d'amélioration peu de retours (jan 10)
- Soirée galettes pour le nouvel an (jan 10)
- Sortie du journal Echos des grives (fév 10)
- Visite du Domaine avec le Maire pour repérer les besoins en travaux divers (avr 10)
- Participation à l'opération calanques propres (juin 2010)
- Participation aux réunions du Conseil municipal
- Participation aux réunions publiques organisés par la Mairie : sécurité, transports, urbanisme....
- Participation au forum des associations (sept 2010)
- Repas annuel (moins de 30 mais retours positifs des participants) (sept10)
- Réalisation d'autocollants (oct 10)
- AG élargie en lien avec la consultation sur révision du PLU (oct 10)

Par l'intermédiaire du site internet, chacun peut suivre les actions du CIQ tout au long de l'année.

Nombre d'adhérents : 37 contre 42 en 2008-2009

Rapport financier présenté par le Trésorier

Changement de banque avec une gestion plus active fond de roulement et fond de réserve et comme objectif de passer d'une situation de charges à une situation de recettes pour la gestion bancaire.

• exercice septembre 2009 à septembre 2010
• dépenses : 1 532,83 €
• Recettes : 908,00 €
• Solde : - 624,83 €
Trésorerie : 1 902,59 €

A signaler 2 dépenses exceptionnelles liées à la création d'un nouveau logo qui a conduit à la confection de magnets et à l'édition d'autocollants. Celles-ci restent raisonnables pour le budget de l'association dans la mesure où le CIQ réalise en interne le site internet et l'édition du journal.

Le montant des cotisations reste inchangé : 10 euros

• Consultation sur la révision simplifiée du PLU

En matière d'urbanisme, le CIQ est dans son rôle d'information et de lieu de débat. Le Maire a associé le CIQ à la démarche de concertation en cours. Le Bureau du CIQ a été reçu par le Maire et son 1er adjoint pendant la période de concertation.

Pour permettre une information la plus large et recueillir les avis, l'AG est exceptionnellement ouverte à tous les résidents de Chantegrive.

A noter, que depuis plusieurs semaines, le CIQ interpelle, sur ce sujet, au grès des rencontres les résidents et par l'intermédiaire de son site internet.

Objet : changement d'affectation d'un terrain promenade des flamands roses classé dans le PLU actuel en espace vert en terrain constructible (ND en UD4)

Exposé des motifs : La municipalité souhaite vendre ce terrain dont sa localisation ne correspond pas pour des besoins futurs identifiés. Cette vente permettra l'acquisition d'autres terrains et constituer un patrimoine foncier plus utile pour l'ensemble de la commune. (décision Conseil municipal 10 juin 2010)

Le CIQ a invité le Maire et ses adjoints à faire une présentation de ce projet foncier.

Le Maire remercie le CIQ pour son action qui demeure un acteur actif de la vie locale.

L'équipe municipale a défini une stratégie visant à constituer des réserves foncières. Elle a repéré des endroits potentiellement importants et d'autres sans intérêts pour les besoins futurs de la collectivité. Pour atteindre cet objectif, des transactions foncières, ventes et acquisitions sont entreprises.

Sur le terrain du Domaine de Chantegrive, le Maire fait un bref retour historique. Au moment de la clôture de la ZAC en 2006, ce terrain viabilisé avec un polygone d'implantation défini, aurait dû être inscrit en zone constructible au PLU.

Mais suite à une rumeur annonçant que tous les espaces verts passeraient en zonage constructible et que les règles d'urbanisme seraient modifiées, une pétition contre ce projet a vu le jour et a recueilli beaucoup de signatures des résidents de Chantegrive. Les explications données par l'ancien Président du CIQ sur le contexte d'alors confirment la position prise à l'époque.

Le précédent Maire a renoncé et a inscrit ce terrain en zone ND, espace naturel. Aujourd'hui, ce n'est pas le choix de l'actuelle municipalité, où sur ce terrain, la prospective menée n'a pas repéré d'intérêt pour les besoins futurs de la gestion collective. La modification simplifiée du PLU vise à changer le zonage au PLU de ce terrain.

La municipalité demeure à l'écoute des remarques des riverains sur l'implantation pour faciliter son insertion. Le Maire a répondu aux interrogations de la salle.

Concernant les retours des résidents sur ce projet recueillis par la CIQ, beaucoup ne situent pas ce terrain, et ne voient pas d'inconvénients à ce qu'il soit mis en vente. Trois riverains directs, présents à cette réunion, expriment leur opposition de façon vive. Le CIQ enregistre les avis, la vocation collective de ce terrain semble difficile à définir. Le CIQ reste ouvert à l'étude de scénarios pour pouvoir conserver un espace vert à usage collectif : idée lancée d' un jardin potager...

Interpellé directement, le Président du CIQ indique que ce projet ne semble pas de nature à compromettre l'équilibre du Domaine de Chantegrive, et qu'il existe de nombreux espaces verts encore insuffisamment mis en valeur.

D'ici la fin de l'année, une enquête publique sera ouverte pendant un mois. Sur la base des avis recueillis, le Bureau du CIQ fera une contribution.

- **Questions diverses**

Modification du PLU : concerne tout le village et porte sur la précision de règles urbanistiques qui, jusqu'à présent, portent à interprétation ou génèrent des incohérences : couleurs des façades, exhaussements, remblais, pentes des toits... Ces recommandations urbanistiques sont importantes en vue du classement du massif de la Côte Bleue.

Incivilités : au regard de 2009, 2010 a été très calme, très peu d'interventions de la gendarmerie et peu de retours des résidents. Le CIQ reste vigilant en relation avec la municipalité.

Enfin, le Président du CIQ indique que des dossiers restent ou s'annoncent pour les mois et années à venir et sur lesquels le CIQ restera vigilant : entretien des espaces verts où des améliorations restent à trouver, ordures ménagères avec une refonte possible de la collecte, entretien des voiries avec la volonté de mettre en concertation les procédés en usage.

La séance s'est clôturée autour du verre de l'amitié.

Le Président
Christophe GLORIAN



Le Secrétaire
Patrick NICOLETTI

